



*Protection et Avenir
du Patrimoine et de l'Environnement
en Dordogne*

Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 24 septembre 2022



Association du Quartier Est de Bergerac

*Association Protection et Avenir
du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne*

Au nom de l'Association du Quartier Est de Bergerac et de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne je vous remercie de votre présence.

Même si elles sont complémentaires les activités de nos deux Associations sont différentes. L'Association environnementale reconnue par l'Etat mène des actions sur l'ensemble du département de la Dordogne. Merci à toutes les adhérentes et à tous les adhérents de nos deux Associations pour leur participation et leur soutien.

Merci aux membres de nos deux Conseils d'Administration. Depuis juin 2021 nous nous sommes réunis cinq fois. Si vous souhaitez participer à nos réunions contactez-nous vous serez les bienvenus.

Merci à la presse écrite, aux radios. L'information est essentielle. Ce sont des relais pour faire connaître les actions que nous menons, ce qui peut aider à résoudre des problèmes.

Depuis la dernière Assemblée Générale nous avons participé à des réunions sur le plan régional, départemental et local (34), parfois en vidéo ou audioconférence, par exemple à la Préfecture au Comité de gestion de l'eau (étiage) ou au Conseil départemental au Comité de suivi environnemental des travaux de démolition du contournement de Beynac.

Nous avons aussi échangé une douzaine de courriers dont trois réponses à des enquêtes publiques. Nous sommes aussi intervenus sur le terrain. Au niveau des animations nous avons organisé récemment la visite des Bassins de Lumière à Bordeaux sur le site de la base sous-marine (31 participants).

Le rapport moral précise tous ces points.

Des habitants sont mécontents. Au fil des années on se rend compte que bien des problèmes évoqués subsistent.

Quant à la concertation, les élus devraient davantage associer les habitants en amont dans le cas de certains projets d'aménagement et de construction, c'est l'application de l'article L 103-2 du Code de l'urbanisme.

Le rapport moral a pour objet de présenter nos activités de l'année écoulée du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022.

Participation aux commissions régionales, départementales, municipales, autres organismes :

1. de l'Association du Quartier Est de Bergerac

2. de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne

3. des deux Associations

1 – Association du Quartier Est de Bergerac

- Sous-préfecture, membre de la Commission de Suivi de Site des Entreprises EURENCO-MANUCO-, membre du Bureau par arrêté préfectoral du 28 Mars 2013.

2 - Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne

- DREAL Aquitaine :
 - ◆ Mission Partenariats et Promotion du Développement Durable (MPPDD)
- Préfecture de la Dordogne :
 - ◆ Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites
 - ◆ Commission de Suivi de Site de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux à Saint Laurent des Hommes (ISDND)
 - ◆ Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur
 - ◆ Commission Locale de l'Eau (CLE) dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, le SAGE Dordogne Atlantique, le Contrat de Rivière étant clos depuis Mai 2013
 - ◆ Comité départemental de gestion de l'eau
- Sous-préfecture de Bergerac :
 - ◆ Commission de Suivi de Site de l'Entreprise BREZAC ARTIFICES au Fleix et à Monfaucon
 - ◆ Commission de Suivi de Site de l'entreprise POLYREY à Couze
- Conseil départemental de la Dordogne (ex-Conseil Général de la Dordogne) :
 - ◆ Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne (EPIDOR)
 - ◆ Syndicat Départemental des Déchets en Dordogne (SMD3)
 - ◆ Comité de Suivi Environnemental des Travaux de la Déviation de Beynac
- Le Pays du Grand Bergeracois, est devenu La Délégation générale du Grand Bergeracois :
 - ◆ Groupe d'Action Locale (GAL) et Conseil de Développement mutualisés avec la Communauté d'Agglomération du Bergeracois (CAB), règle d'attribution des aides européennes par la région.
 - ◆ Communauté d'Agglomération du Bergeracois, Commission du Site Patrimonial Remarquable
 - ◆ Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois (SYCoTEB) en charge de l'élaboration et du suivi du Schéma de Cohérence Territoriale, le ScoT, L'Association est personne publique consultée depuis le 7 Avril 2012.
- Agence de l'Eau Adour Garonne :
 - ◆ Unité Territoriale Dordogne

3 – Association du Quartier Est de Bergerac et Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne

- Mairie de Bergerac
 - ◆ Commission Consultative des Services Publics Locaux (stationnement SAGS, crematorium, abattoir, fourrière, guinguette de Pombonne, camping). L'eau potable et l'assainissement sont sous la responsabilité de la CAB avec comme délégataire VEOLIA.
 - ◆ La commission extra-municipale du patrimoine arboré

Réunions

Association du Quartier Est de Bergerac et Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne, réunions depuis le 1^{er} juin 2021 :

2021

- 11 juin, salle des fêtes de Saint Sauveur, réunion du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable (SMAEP)
- 12 juin, AG des deux Associations
- 18 juin, AG des Conseils Citoyens
- 13 septembre, Conseil Départemental, réunion du Comité de Suivi environnemental des travaux de démolition du contournement de Beynac (vidéoconférence)
- 27 septembre, Creysse, réunion du Comité de programmation Leader, Groupe d'Action Locale (GAL)
- 4 octobre, Périgueux, Préfecture, réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
- 19 octobre, Monbazillac, réunion « Imagine le Grand Bergeracois » organisé par le Pays du Grand Bergeracois
- 26 octobre, Préfecture, réunion de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites
- 3 novembre, Mairie de Bergerac, réunion de la Commission extramunicipale du patrimoine arboré
- 2 décembre, CAB, réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (assainissement)
- 16 décembre, Préfecture, réunion de la Commission départementale de la Dordogne chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de Commissaire Enquêteur

2022

- 11 février, CAB, réunion de la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (SPR)
- 23 février, mairie de Bergerac, réunion de la Commission extramunicipale du patrimoine arboré
- 1^{er} mars, Préfecture, réunion de la Commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites
- 3 mars, Périgueux, réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
- 14 mars, Chambre d'Agriculture de la Dordogne, Pôle Inter consulaire de Coulouniex Chamiers, colloque destiné à améliorer la surveillance de la qualité des eaux souterraines – projet ACCES (Accroître les Capacités analytiques pour la surveillance des Eaux Souterraines)
- 17 mars, Mairie de la Lande de Fronsac, réunion de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Sage Dordogne Atlantique
- 17 mars, Pessac, Centre Condorcet, réunion UNICEM Nouvelle Aquitaine (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction)
- 18 mars, CAB, réunion du Conseil de développement du Grand Bergeracois
- 5 avril, Préfecture, réunion de la Commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites
- 17 mai, CAB, réunion Afficheurs et Associations dans le cadre de l'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) – participation par vidéoconférence de l'Association Paysages de France, - présentation du projet par le Cabinet Go Pub Conseil
- 18 mai, Conseil départemental, réunion du Comité de suivi environnemental de démolition du contournement de Beynac
- 18 mai, sous-préfecture de Bergerac, réunion de la Commission de Suivi de Site Brezac Artifices (sites de Monfaucon et du Fleix)
- 25 mai, sous-préfecture de Bergerac, réunion de la Commission de Suivi de Site Polyrey à Baneuil

2021-2022

Préfecture, réunion du Comité départemental de gestion de l'eau concernant l'étiage (audioconférence)
29 juin – 6 et 20 juillet – 3,17 et 21 août – 14 et 28 septembre en 2021 et 24 mai en 2022

Relations des deux Associations

Nous sommes adhérents de :

Association du Pont du Garrit à Saint Cyprien (projet de réhabilitation d'un pont métallique style Eiffel)
Association LITHOS aux Eyzies (Education populaire dans les domaines archéologique, minéralogique, paléontologique, préhistorique, historique, étude du milieu et de l'environnement)
La SERPE Société d'Etudes et de Recherche Préhistoriques Les Eyzies
Association ACADINE (Association Culturelle des Arts en Dordogne) de Domme
Association Terre de Montaigne (défense de l'environnement et conservation du patrimoine) St Seurin de Prat
OCP (Orchestre du Centre Philharmonique) de Verteuil d'Agenais
Association Eaux & Rivières de Bretagne et partenariat avec l'Association Paysages de France

Courriers

Courriers depuis l'assemblée du 12 juin 2021

2021

- 10 mai, courrier au Président du Conseil départemental concernant le Pont des Gilets demandant des réparations à la suite à l'accident de circulation (pont fermé depuis décembre 2020). Réponse du Conseil départemental le 10 juin précisant que *l'ensemble des garde-corps est non-conforme (2 fois 150 m à remplacer), le revêtement de chaussée est à reprendre, mauvais état général des trottoirs métalliques, demandant une analyse « plomb et amiante » de la structure métallique, recherche des causes de plusieurs affouillements importants au niveau des culées*. Un courrier du 17 mai 2022 annonce uniquement la réouverture du pont pour cycles et piétons.
- 3 juillet, Pêcheries de Larzac, courrier à la Préfecture et à l'OFB (Office Français de la Biodiversité) concernant un terrain sur lequel est installée une entreprise de travaux publics, au bord d'une rivière La Nauze. Intervention de l'OFB sans suites, pas de réponse à notre courrier. Pas de réponse du maire de Larzac à notre courrier du 10 mars 2021. Pollution de la rivière.
- 13 décembre 2021, courrier au Commissaire Enquêteur concernant le projet d'aliénation de chemins ruraux par le maire de Queyssac.

2022

- 31 mars, courrier à la Préfecture de la Dordogne et à l'ARS Aquitaine concernant un terrain pollué, 96 rue du Tounet à Bergerac sur lequel deux maisons ont été construites et où stationnent sans autorisation une cinquantaine de voitures. Réponse de la Préfecture le 19 juillet demandant une enquête à la DREAL et au maire de faire enlever les voitures.
- 28 mai, courrier transmis à la CAB concernant le règlement local de publicité intercommunal – réactions et demandes de nos Associations associées à celles de l'Association Paysages de France.

Interventions sur le terrain

- 4 juin 2021, (rappel) à Larzac, rencontre avec la presse et un pisciculteur voisin de l'entreprise de travaux publics qui stocke du matériel et stocke et nettoie des engins de chantier au bord de la Nauze.
- 23 février 2022, Commission extramunicipale du patrimoine arboré, visite au barrage examen de peupliers ; ils seront élagués et non coupés comme envisagé.

Animations culturelles et conférences, visites

Après la longue période d'épidémie, nous les avons repris le 25 juin par une visite des Bassins de Lumière à Bordeaux, un projet de conte de Daniel CHAVAROCHE du 18 juin, reporté au 24 septembre en raison des fortes chaleurs qui ont rendu inutilisable l'auditorium non climatisé.

Projets de visites au centre d'enfouissement des déchets (SMD3) de St Laurent des Hommes et à la centrale nucléaire du Blayais.

Remarques et Conclusion

Nous nous interrogeons toujours à Bergerac sur des problèmes qui subsistent ... quelle volonté à les résoudre ?

Quelques exemples : l'entretien de la voirie par l'agglomération (à Périgueux, on expérimente la thermo réparation en utilisant les éléments de la chaussée), les trottoirs de la responsabilité de la ville toujours en mauvais état et hors normes en grand nombre, des voies cyclables non réglementaires, un grand nombre de logements inoccupés, dégradés.

Le stationnement : un résultat d'occupation consternant ; en 2021, baisse de la fréquentation de 12 à 20 % pour les parcs de stationnement, 53,2 % pour le parc souterrain des Carmes, de 16 à 22 % sur la voirie. Les tarifs ont été revus à la hausse mais près de 9 000 timbres-amende distribués soit 50 % de moins qu'en 2019 à cause de l'absentéisme des ASVB (Agent de Surveillance de la Voie Publique) dont « l'effectif théorique reste stable ». Depuis 2006, date de la construction *du parking souterrain, place de la République, le déficit cumulé est de plus de 4 millions d'euros...Le stationnement est gratuit près des grandes surfaces, on tue le commerce de centre ville.*

La délinquance augmente mais toujours pas de caméras enregistreuses de vidéo surveillance, bien qu'elles soient demandées par le Président du tribunal, la Préfecture, la police et de nombreux habitants.

La rivière Dordogne n'est pas en danger comme l'annoncent un élu et deux agents de la ville, elle est parfaitement régulée par les barrages. Par contre c'est une véritable prairie ... où est la faucardeuse ; c'est quand le niveau de l'eau est bas qu'on peut faucarder. Une réunion d'information sur les espèces envahissantes aura lieu le 27 septembre à Rochefort organisée par l'Agence de la Biodiversité, les élus responsables pourraient recueillir de l'information. Les berges étaient régulièrement entretenues autrefois ... elles sont devenues inaccessibles. Les ruisseaux toujours pas débarrassés des embâcles et détritus, on confond entretien et curage ...

La désartificialisation des sols, des villes l'on entrepris, mais pas Bergerac, on a continué à donner des permis de construire par exemple en zone humide au Tounet, à autoriser des grandes surfaces avec une végétalisation très médiocre.

Il y a toujours beaucoup de travail nécessaire sur les canalisations, les regards.

La maison Leydier n'existe plus après des années de désintérêt ... Il en reste une friche près de la mairie pour longtemps. Avant les grands projets il y a d'abord l'entretien des richesses du passé ... on a aussi beaucoup tardé pour l'église Notre Dame ...Le marché couvert est en cours de transformation mais il n'y aura plus de commerces à demeure dans l'avenir sur un site ouvert aux courants d'air.

Nous faisons une proposition dans le domaine des grands travaux : reconstruire une passerelle au-dessus des voies ferrées près de la gare pour relier le centre ville et le quartier des Vaures. La précédente ouverte le 5 avril 1911 a été démolie en 1978. Elle était très utile pour les vélos et les piétons et le serait toujours pour épargner de la circulation des voitures.

En conclusion, peu de dialogue entre élus et population (par exemple, plus de réunions de quartier entre équipe municipale et habitants). Des dépenses qui ne sont peut-être pas la priorité quand d'autres nécessaires attendent.

« L'efficacité n'est pas dans la gesticulation. L'efficacité est dans la réflexion, la concertation, le dialogue serein » ... une citation d'un écrivain algérien Ahmed KHIAT, auteur de plus de mille huit cents pensées.

Georges BARBEROLLE
Président des Associations